

COMMUNIQUÉ

Paris, le 7 septembre 2023



Le pass Culture met le livre à portée de main des jeunes

Le pass Culture mène une politique active de promotion du livre et de découverte des lieux de lecture : mise en avant d'événements littéraires, création du Book Club pour rassembler les jeunes fans de lecture et promouvoir leurs coups de cœur, participation à des prix littéraires comme le Prix Vendredi ou encore le Prix des Libraires Canal BD, organisation de rencontres entre jeunes et professionnels des métiers du livre...

Cet engagement du pass Culture pour le livre passe aussi par la promotion des offres, gratuites et payantes, des bibliothèques, médiathèques et lieux de lecture auprès des jeunes. Dans le cadre de la campagne gouvernementale « Ma bibliothèque : le monde à portée de main » lancée hier, le pass Culture incite ses jeunes bénéficiaires à réinvestir les bibliothèques et médiathèques près de chez eux. À cette occasion, les jeunes utilisateurs du pass ont été invités à une rencontre exclusive avec la booktubeuse Jeannot se livre et le rappeur Malone à la médiathèque Olivier Léonhardt à Sainte-Geneviève-des-Bois en Île-de-France afin de présenter leur livre "coup de cœur" de l'été.

Le livre, premier sur le pass Culture

Depuis son lancement, le pass Culture favorise l'accès au livre et promeut la lecture auprès de ses 3,4 millions de bénéficiaires de 15 à 20 ans. La preuve : le livre est la 1ère catégorie sur l'application avec 7,5 millions de livres réservés en 2022, et 2023 poursuit la même tendance. Et pour contrer des idées parfois reçues, précisons que le manga ne représente aujourd'hui que 31% de la catégorie, une part en baisse constante. Les autres rayons les plus plébiscités sont la fiction et la bande dessinée.

Le pass Culture, véritable outil de découverte des lieux de lecture

Le pass Culture a permis à de nombreux jeunes de découvrir des lieux de lecture proches d'eux : librairies, bibliothèques, médiathèques. D'après une étude de 2022 menée auprès des jeunes du pass, si un tiers d'entre eux se rendait déjà en bibliothèque, la mise en avant d'offres littéraires géolocalisées a permis à un jeune sur deux (48%) de découvrir un nouveau lieu de lecture près de chez lui. Tout cela est rendu possible grâce aux lieux et acteurs culturels partenaires du pass, présents partout en France.

Aujourd'hui, presque un millier de bibliothèques publient leurs nombreuses propositions culturelles sur l'application et organisent des visites scolaires dans le cadre de la part collective. La campagne en faveur de la lecture sera donc l'occasion pour le pass Culture de renforcer son plan d'action Bibliothèques & Médiathèques pour les inciter à s'inscrire et proposer massivement leurs offres, gratuites comme payantes, sur les parts individuelle et collective, afin que de plus en plus de jeunes découvrent la richesse de leurs propositions.

À propos du pass Culture

Le pass Culture est un dispositif d'intérêt général qui offre à tous les jeunes, via une application gratuite et géolocalisée, l'accès à un catalogue d'offres et de lieux culturels très variés, ainsi qu'une enveloppe de 20 euros (à 15 ans), de 30 € (à 16 et 17 ans) et 300 euros (à 18 ans, valable deux ans), pour intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles et artistiques.

Chaque jeune âgé de 15 à 20 ans peut donc grâce au pass Culture se cultiver en toute autonomie : approfondir ou s'initier à une pratique artistique, profiter des lieux culturels (cinéma, théâtre, salles de spectacles, musées, etc.), de biens culturels (livres, BD, vinyles, instruments de musique...), en vivant de nouvelles expériences, ou bien encore inviter des amis à partager une découverte culturelle (offres « duo »).

3,4 millions de jeunes ont déjà bénéficié du pass Culture depuis sa création.

En parallèle, un volet collectif, inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat étroit entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ainsi que ceux de la Mer, l'Armée et l'Agriculture, est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la 4^e à la Terminale, se voit allouer un crédit de 25 euros en moyenne par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs. En septembre 2023, ce dispositif démarrera dès la classe de 6^e.

Contact pass Culture

service.presse@passculture.app
pass.culture.fr

Service presse

Esther Garcia
esther.garcia@havas.com

06 08 94 42 64

Alexandre Millet
alexandre.millet@havas.com

07 72 36 08 26